



Ligue de Bourgogne
Franche-Comté des échecs

A l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des Présidents des comités départementaux.
- des membres du comité directeur

PROCES-VERBAL Réunion du comité directeur

Dole - le 22 juin 2019 - 10h

ORDRE DU JOUR

- Point Financier
- Budget prévisionnel 2019
- Préparation de la saison 2019-2020
- Calendrier de la saison 2019-2020
- Questions diverses

Présents :

LAUFÉRON Patrick
BLARDONE Daniel
FARGÈRE Jacky
FRÉDÉRIC Christine
ARNAL Sylvain
DENIS André
ROUSSEY Jacques

Absents excusés :

LOZAC'HMEUR Yann
DA SILVA Pascal
MEUNIER Anne-Laure
LALANDE Jean-Louis

Absents :

BRISON Lucas
GAUTHE Marie-Ange
TRAN Tuan-Anh

• Point Financier

Nous avons 4171,10 € en caisse à ce jour. Il reste à régler 500 € de subvention à l'Echiquier Lédonien pour l'organisation de la finale des écoles, 2 x 40 € pour les heures de cours en ligne offertes aux championnes des rapides féminins.

Il n'y a toujours que 5 comités départementaux qui touchent le reversement de la part des licences.

Subventions versées pour les tournois : 5 x 200€ pour des lents , 7 x 100€ pour des rapides.

• Budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel est présenté par le président.

Il fait notamment apparaître la demande de subvention de 2500€ dont le dossier a été déposé auprès du CRDS.

• Préparation de la saison 2019-2020

En raison des délais nécessaires pour trouver des salles, la date limite pour le dépôt des candidatures à l'organisation de certains événements est fixée au **20 juillet**. Cette date

concerne : la simultanée, les championnats jeunes ZID, les championnats FIDE, l'accueil des stages du pôle espoirs. Les entraîneurs souhaitant présenter leur candidature pour encadrer le pôle espoirs devront également le faire pour le 20 juillet.

La date limite pour candidater aux autres compétitions gérées par la ligue est fixée au 29 septembre. La phase académique des championnats scolaires fera partie de l'appel à candidatures.

L'objectif d'augmenter la participation des jeunes aux tournois de la région n'étant pas atteint, le remboursement des frais d'inscription à ces tournois pour les jeunes du pôle espoirs n'est pas reconduit.

Hervé Estival va continuer de s'occuper de la N3 jeunes pour la ZID de Bourgogne, André Denis va gérer la N3 jeunes ZID de Franche-Comté.

La liste des jeunes du pôle espoirs va être constituée par la responsable jeunes avec la collaboration d'Hervé.

Les championnats ZID jeunes seront gérés par la responsable jeunes et Hervé pour la Bourgogne, la responsable et Daniel Blardone pour la Franche-Comté.

- **Calendrier prévisionnel de la saison 2019-2020**

Stages pôle espoir : samedi 5 octobre, 18 janvier et 21 mars

Date limite des championnats départementaux Jeunes : 5 janvier 2020

Championnats ZID Jeunes : 15 et 16 février 2020

N3 Jeunes : 24 novembre, 8 décembre et 12 janvier.

Limite championnats départementaux scolaires : 29 janvier 2020

Championnat scolaire phase académique : mercredi 18 mars ou samedi 14 mars 2020

Action phare du secteur féminin (simultanée et stage) : samedi 19 octobre 2019 (mais date soumise à la disponibilité de la championne retenue)

Coupe de la Parité : dimanche 15 décembre 2019

N2 F phase ZID : dimanche 26 janvier 2020

Rapide féminin ZID : dimanche 9 février 2020

Coupe -1600 : dimanche 26 avril, finale le dimanche 7 juin 2020

Coupe 1900 : les dimanches 1^{er} mars, 22 mars, 26 avril, finale le dimanche 7 juin 2020

Coupe 2000 : dimanche 8 mars 2020

Championnat de Bourgogne : samedi 28 et dimanche 29 mars 2020

AG ligue : samedi 13 juin 2020

- **Questions diverses**

Les comités départementaux ont droit à la part des licences de la saison à partir du moment où ils sont en conformité mais il n'y a pas de rétroactivité.

Le CDJE de l'Yonne n'y a pas droit pour le moment. Il n'y a pas eu d'AG depuis 2 ans. Si ce comité arrive à être en conformité avant le 31 août, fin de la saison sportive, (statuts déposés, liste des membres, compte-rendu d'AG, comptabilité), il pourra prétendre au reversement de la part pour la saison 2018-2019.

Tous les comités départementaux doivent fournir un compte-rendu de leur AG 2018 et leur bilan financier.

Christine accepte d'occuper le poste de directeur technique.

L'assemblée générale de la ligue du 13 juin 2020 ne pourra pas être élective. On fixera à ce moment-là les modalités de l'AG élective qui devra avoir lieu dans les 6 mois suivant les JO.

Le Président

Patrick Lauféron

La secrétaire

Christine Frédéric